



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Educateur en Activité Physique Adaptée (EAPA)
Emploi	Educateur en Activité Physique Adaptée (EAPA)
Métier	Educateur en Activité Physique Adaptée (EAPA)
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	OUEST
Structure interne (CR - Code et Libellé)	69Z64 – PEP’S - Premiers épisodes psychotiques
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	2634 - HC PEPs (50%) 2321 - PEPs programme rétablissement (50%)

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'éducateur est placé sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité. Il collabore dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en charge.

L'éducateur est placé :

- Sous l'autorité hiérarchique du directeur et, par délégation du directeur, du coordonnateur général des soins et du cadre de santé, assistant du chef de pôle, pôle Ouest.
- Sous l'autorité fonctionnelle du chef de son pôle d'affectation, du médecin chef et des PH du service.

Il bénéficie d'un entretien d'évaluation annuel avec le cadre de santé ainsi que d'un bilan annuel avec le responsable médical de la structure qui est le garant du projet de service de l'unité, et le cadre de santé.

L'encadrement se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'agent, selon la nécessité du service.

Conformément à la législation en vigueur :

- **L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)**
- **L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel**

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Cycle hebdomadaire	38H20, en repos fixes
Amplitude horaire	7h30 - 20h30
Horaires	9h-17h (sur ambulatoire), 8h-16h (sur hospitalisation complète)

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le pôle Ouest de psychiatrie générale assure la psychiatrie de service public du secteur 69G38 Lyon rive droite (Lyon 1, 2, 4 et 5), communes de Caluire, Rillieux-la-Pape, Neuville-sur-Saône et limitrophes, Vaulx-en-Velin. Le pôle Ouest est au service d'un bassin de population de 227 835 habitants de plus de 16 ans.



Le pôle Ouest assure également des missions transversales de recours dans le champ de l'intervention précoce pour les psychoses au service d'un bassin de population de 844 108 habitants. Il assure des missions d'enseignement, de recherche (clinique et neuroscientifique) et de coordination à périmètre régional dans le champ de l'intervention précoce pour les troubles psychotiques.

Le pôle est organisé autour de **4 services** : service d'hospitalisation complète, service de liaison, service ambulatoire et service transversal pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque.

L'entrée dans les soins – hors hospitalisation en urgence – est organisée depuis deux centres d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CADEO). Le service de liaison assure la liaison entre les dispositifs du secteur, et entre les dispositifs de secteur et le domicile du patient.

Le pôle Ouest comprend :

- **3 services sectorisés :**

- Le **service hospitalisation complète** qui s'adresse à l'ensemble des patients du pôle et comprend quatre unités d'hospitalisations : Georges Lanteri-Laura, Georges Canguilhem, Françoise Dolto, Jean-Bertrand Pontalis ;
- Le **service ambulatoire** avec trois centres médico-psychologiques (CMP), trois centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP), deux centres d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CADEO) ;
- Le **service de liaison** avec un hôpital de jour (HDJ) de crise et une équipe mobile polaire qui gère notamment le dispositif Roussy ;

- **1 service transversal :**

Pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque qui comprend une unité d'hospitalisation complète, et trois unités ambulatoires (PEPS programme rétablissement, PEPS case management, et CoVuJeunes). Le service transversal porte également des missions de recherche et d'enseignement dans le champ clinique et des neurosciences appliqués à l'intervention précoce sur un périmètre régional.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'éducateur en activité physique adaptée développe, organise, anime et encadre des activités physiques, dans une perspective de prévention, de réadaptation, de réhabilitation, de réinsertion, d'éducation et/ou de participation sociale de patients présentant l'altération d'une fonction physique et/ou psychique.

Ces activités physiques sont réalisées, sur indication médicale et sous la responsabilité du cadre de santé, en vue de l'amélioration ou du maintien du statut de santé des personnes malades ou en situation de handicap, le plus souvent dans des protocoles de prise en charge pluridisciplinaires.

La médiation sportive étant positionnée comme support dans le projet de soins du patient, l'éducateur en activités physiques adaptées doit s'inscrire dans la réflexion globale et soignante de l'utilisateur.

L'éducateur doit être à même de coopérer avec l'ensemble des équipes médicales et paramédicales du service pour assurer une fluidité et une continuité dans le parcours patient.



7. ACTIVITES PRINCIPALES

7.1. Activités relationnelles et de soins

- Diagnostiquer les potentialités physiques ;
- Concevoir, préparer et mettre en œuvre des activités physiques adaptées aux capacités des usagers de l'unité ;
- Recueillir les données cliniques et les informations nécessaires à la co-construction avec la personne concernée de son plan de suivi individualisé (PSI) ;
- Mettre en œuvre des actions de psychoéducation précoces ;
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de soins individualisés en équipe pluri professionnelle ;
- Participer aux actions de formation et d'éducation à la santé proposées aux patients et à leur entourage ;
- Repérer et prendre en compte l'apparition d'effets indésirables dus au traitement pharmacologique ;
- Participer à l'accueil et à l'information des patients et de leur entourage ;
- Evaluer le comportement, les compétences des usagers et en faire la transmission aux membres de l'équipe pluridisciplinaire.

7.2. Activités administratives et organisationnelles

- Assurer la tenue des dossiers (retranscriptions d'informations, synthèses de prise en charge) ;
- Assurer la traçabilité nécessaire sur le dossier patient informatisé via le logiciel CORTEXTE (observations, rendez-vous, actes...) et autres supports institutionnels ;
- Mise en œuvre, élaboration et adaptation des plannings d'activités sportives en fonction des pathologies ;
- Surveiller l'hygiène des locaux et des matériels, leur gestion et leur maintenance ;
- Participer à la rédaction et à la présentation des synthèses cliniques ;
- Participer aux réunions cliniques et institutionnelles.

7.3. Autres activités

- Participer activement à l'encadrement pédagogique des étudiants (IDE, ASD, pair aidant, APA) et s'informer régulièrement de l'évolution de l'enseignement et de son incidence sur les terrains de stage ;
- Sensibiliser et transmettre un savoir en soins psychiatriques auprès des jeunes professionnels et des partenaires ;
- Initier et/ou participer à des démarches qualité (CREX, cartographie des risques, patient traceur...) ;
- Possibilité de s'inscrire activement dans les projets de recherche et d'évaluation menés au sein du pôle ;
- Participer à la solidarité institutionnelle : soins sécurisés, urgences vitales, gestion de la violence, en lien avec le dispositif de sécurité mis en place sur l'établissement (PTI).

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Mettre en action le patient dans toutes ses dimensions, qu'elles soient physiques, intellectuelles, affectives ou sociales ;
- S'inscrire pleinement dans la mise en œuvre du parcours de soins prédéfini de l'unité ;
- Mettre en œuvre les recommandations nationales et internationales en matière de santé mentale pour les soins des premiers épisodes psychotiques portées par le chef de service ;
- Inscrire dans son quotidien des évaluations et des soins de réhabilitation psychosociale, axés sur le rétablissement (Psychoéducation, favoriser les compétences sociales, etc.) ;
- Elaborer un projet de soins individualisé axé sur le rétablissement, en collaboration avec le patient, l'équipe pluri professionnelle et la(les) personne(s) ressource(s) du patient ;
- S'inscrire dans la dynamique de travail en réseau ;



- Faciliter la mise en place des projets de recherche sur l'activité physique portés par l'équipe de recherche PsyR2 (du Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon)
- Collaborer avec les travailleurs pair-aidant dans le cadre de leurs interventions auprès des patients ;
- Inclure dans la réflexion clinique les cases managers de l'unité de suivi extrahospitalière PEP'S ;
- Respecter les protocoles et procédures institutionnelles avec rigueur ;
- Surveiller et évaluer continuellement l'amélioration de la qualité de vie, l'atteinte des objectifs, les signes d'un rétablissement significatif ;
- Participer aux modifications nécessaires du projet de soins du patient ;
- Développer des actions autour de la lutte contre la stigmatisation.

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Evaluer l'état de santé et le degré d'autonomie de la personne en recueillant, analysant et synthétisant les potentialités physiques afin d'adapter un programme en fonction de l'utilisateur ;
- Identifier des situations d'urgence et/ou de crise et mettre en place les actions appropriées ;
- Etablir une relation de confiance avec le patient, son entourage et les partenaires extérieurs ;
- Planifier son activité, gérer son temps et prendre des initiatives, en autonomie, dans le respect du cadre hiérarchique et de l'organisation de soins établie ;
- S'inscrire dans une approche orientée rétablissement en favorisant le travail à visée psycho-éducative groupale et/ou individuelle ;
- Capacité à travailler en équipe et en collaboration pluri-professionnelle, notamment par des transmissions adaptées (écrites et orales) ;
- S'inscrire dans une dynamique d'auto-évaluation continue avec actualisation de ses connaissances ;
- Faire preuve de tact et de discrétion.

9.1. Formation souhaitée

- Licence STAPS, Maitrise STAPS option APA (activités physiques adaptées)
- Etre titulaire du permis de conduire

9.2. Expérience professionnelle

- Une expérience en psychiatrie est souhaitable

9.3. Connaissances spécifiques attendues

- Connaissance des pathologies psychiatriques et de leurs traitements spécifiques.
- Connaissances en animation de groupes et médiation thérapeutique.
- Connaissances théoriques sur les pathologies mentales.
- Utilisation des logiciels de l'établissement (Cortexte, Octime).
- Intérêt pour l'approche orientée rétablissement (projets de rétablissement et de parcours de réhabilitation psychosociale), le case management, les approches motivationnelles



CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT

Pôle Emetteur

Pôle Ouest

Modifications apportées par la nouvelle version

- Création du profil

Rédaction	Vérification	Validation
Sophie CELLARD Cadre Supérieure de Santé Assistant du Chef de Pôle	Frédéric MARTIN Cadre supérieur de santé Responsable recrutement	Pierre-Hubert DUCHARME Directeur des Soins